

CR Rencontre du 4 février 2021

Constitution d'un copil pour création d'un EVS.

Présents : Mme La Maire

Les membres de la commission Affaires Sociales. Excusée : Anne-Marie JOUSSEAUME.

Mme ROY DGS, secrétaire de séance,

Frédéric MOREAU et Annie LAMBALLE, respectivement délégué et présidente de la fédération des centres sociaux.

Les habitants intéressés par le projet et qui se sont manifestés via la consultation citoyenne :

Martine LE COSSEC : habitante, activités manuelles

François DEMURGER Président de la MDAV et de l'APH.

Mickaël GAS : Chargé de mission à la DEC

Catherine GAUTHIER, habitante de St SULPICE, participe au jardin partagé.

Benoît RUGGIERO, moniteur à la MFR

Geneviève BEAUVINEAU/ Collectif Bulles de Parents

Valérie CLOQUET : Assistante Maternelle

Ronan BLAIN : Etudiant 23 ans

Jérémy BENOIST : Animé d'une envie de s'investir

Alexandra PICHOT : Arrivée sur la commune depuis 1 an. Envie de connaître les gens de s'investir

François JOUSSEAUME : Participe au jardin partagé. Envie de s'investir.

Sophie HEUCHERIE : Habitante depuis un peu plus d'un an. Intéressée par le projet. Membre du jardin partagé.

Lieu EVS, activités dépendent du tissu local

- Des gens proposent des services et d'autres en demandent
- Également activités des associations : liens entre les asso/ Synergie. Se faire connaître auprès des personnes.
François insiste sur la synergie entre les associations
Geneviève abonde dans ce sens à travers le collectif « Bulles De Parents » Ce sont plus que des réunions.
Le lien entre la collectivité et les habitants. C'est également important de le souligner.
- Constitution de l'association avec les statuts. Il faut prendre le temps de bien poser les choses. Avant qu'une association puisse avoir des fonds de certains financeurs, il faut parfois un délai.
- Avant de pouvoir solliciter la CAF, il faut analyser et rédiger un diagnostic avec les éléments de la consultation citoyenne, les données INSEE et les données fournies par TDM.
- Accord de préfiguration possible. La commission de la Caf siège en avril. Réponse en mai.
- Question du financement
 - o Financement public FONJEP, Etat etc...
 - o Financement privé : Entreprises
 - o Associatives : fête Renaissance, fête musique, cinéma de plein air
- Le camion Germaine avant d'avoir un lieu a été identifié. Place de la fédération Aide dans le cadre de la convention avec la CAF.
- Salarié : Stage de fin d'études en master ? Recruter la bonne personne. Importance de la continuité .
- Echéancier : Ecriture du projet à la CAF

Tour de table pour connaître les intentions de poursuite au sein du COPIIL ou Non

Tous sont partants. Geneviève pour une personne du collectif.

Catherine et Alexandra insistent sur la nécessité de la Co-Construction.

Martine vit sur la commune depuis 5 ans et déplore le manque d'accueil des habitants. Ne se sent pas intégrée.

Benoît met en garde sur une éventuelle main mise d'une association.

Sophie, nouvelle habitante, fait part de la difficulté de rencontrer des gens de son âge sur la commune lorsque vous n'avez pas d'enfants.

M. MOREAU rassure en disant que les statuts prévoient que les individuels soient majoritaires et non les associations, ni les élus.

Plusieurs personnes ont souligné de ne pas oublier que ces actions doivent être d'abord et avant tout en direction des plus fragiles d'entre nous.